possède pas encore. Dès maintenant les demandes d'admission sont arrivées par centaines. C'est pour nous un sujet de joie et d'actions de grâces au ciel. Les dépenses encourues jusqu'à ce jour et celles qu'il faudra faire dans l'avenir ne nous inquiètent nullement. La protection divine est assurée à cette œuvre et déjà, on nous l'a dit, les sympathies de toutes les familles lui sont acquises. Quiconque la connaît s'y intéresse et veut y donner son concours dans la mesure de ses movens. Cette sympathie, nous en avons l'assurance, ne fera que s'accroître. Plusieurs citoyens catholiques et protestants nous sont déjà venus en aide. Le gouvernement de la Province de Québec nous a donné de sa bienveillance des preuves, qui sont pour nous le gage des secours sur lesquels nous pouvons compter pour plus tard ; et une institution financière dont les établissements de charité ressentent chaque année la précieuse bienfaisance, s'est empressée, en répondant à nos désirs, de mettre l'hôpital des incurables sur la liste des maisons qu'elle veut bien secourir et encourager. Nous demandons maintenant que la charité privée fasse son devoir et nous savons qu'elle le fera noblement.

Vu les difficultés nombreuses inhérentes à une fondation de ce genre et vu les frais qu'elle entraîne surtout dans les commencements, nous autorisons les Sœurs de la Providence à faire des collectes en faveur de l'hôpital dans toutes les paroisses du diocèse. Nous demandons de plus que l'on place dans toutes les églises et chapelles un tronc destiné à recevoir les aumônes des fidèles, avec cette indication : Pour l'hôpital des incurables. Chaque année, à la fin de décembre, messieurs les curés ou recteurs voudront bien envoyer le produit de ces aumônes à M. le procureur de l'archevêché. Aucune œuvre diocésaine ou paroissiale n'en souffrira, nous en sommes convaincu. C'est le cas de rappeler la parole du divin Maître : "Tout ce que vous faites aux plus petits des miens, c'est à moi-même que vous le faites". Rien de ce qui sera fait pour lui ne restera sans récompense.

Nous terminons cette lettre le jour de la fête de saint

s de

bien et si

> renir poser le la d'un

> > rs la nous

plus arras nt en

> oin. ionasctifiée

> > ie les

avons ar, en mières treint.

> ère, en l'améfallait esoins.

qui ne

té ; et entier,

a n'en